Documents d'archéologie méridionale
Protohistoire du Sud de la France

39 | 2016
Varia

L'ensemble funéraire du second âge du Fer de la Grange Blanche à Courthézon (Vaucluse)

"À la mémoire de Georges Marchand"

Loïc BUFFAT et Bernard Dedet

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/dam/5703
DOI : 10.4000/dam.5703
ISSN : 1955-2432

Éditeur
ADAM éditions

Édition imprimée
Date de publication : 5 octobre 2016
Pagination : 251-272
ISBN : 2-908774-28-3
ISSN : 0184-1068

Référence électronique
Loïc BUFFAT et Bernard Dedet, « L'ensemble funéraire du second âge du Fer de la Grange Blanche à Courthézon (Vaucluse) », *Documents d'archéologie méridionale* [En ligne], 39 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2019, consulté le 07 avril 2023. URL : http://journals.openedition.org/dam/5703 ; DOI : https://doi.org/10.4000/dam.5703

Ce document a été généré automatiquement le 7 avril 2023.

Tous droits réservés

L'ensemble funéraire du second âge du Fer de la Grange Blanche à Courthézon (Vaucluse)

"À la mémoire de Georges Marchand"

Loïc BUFFAT et Bernard Dedet

1. Introduction

1 Une fouille d'archéologie préventive dirigée en 2013 par Loïc Buffat (Mosaïques-Archéologie) dans la plaine du Comtat-Venaissin a permis la découverte d'un petit groupement de structures du milieu du second âge du Fer, situé en bordure d'une voie de circulation mais isolé dans un très vaste espace cultivé à cette époque. L'élément le plus pertinent est une sépulture du IIIe s. av. J.-C. À proximité immédiate prennent place un petit enclos quadrangulaire fossoyé et deux petites fosses avec dépôt de vase dans chacune. La rareté des tombes de cette époque en Provence, hormis les nécropoles des colonies grecques, justifie cette note. Mais en outre, de par leur voisinage et leur isolement en pleine nature, ces quatre structures semblent devoir être associées, constituant sans doute un petit ensemble comprenant tombe et aménagements para-funéraires, voire cultuels, à l'image d'autres complexes déjà connus dans le Midi de la France[1].

2. Situation, circonstance de la découverte et Protohistoire des lieux

Fig. 1 : Gange Blanche à Courthézon, Vaucluse.

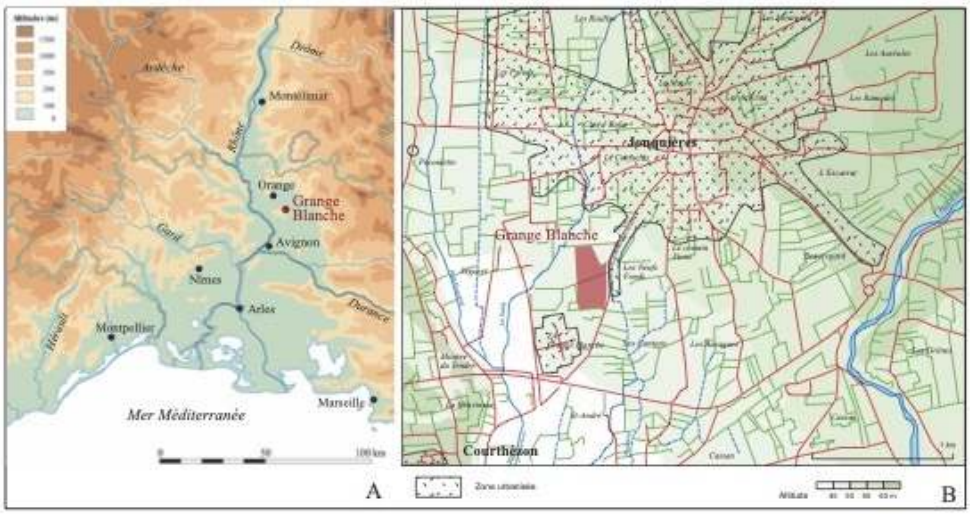

A : situation (DAO B. Dedet). B : site (DAO L. Buffat).

2 Ce gisement archéologique a été découvert en 2011 par J.-Cl. Meffre lors d'un diagnostic réalisé par l'INRAP. Situé entre les bourgs actuels de Courthézon et de Jonquières, il s'étend dans la plaine alluviale de l'Ouvèze (fig. 1). Il a fait l'objet d'une fouille entre janvier et avril 2013. Plusieurs fenêtres de décapage ont été ouvertes sur une surface de 12 ha, cumulant 40 000 m^2 d'observations archéologiques (fig. 2). Les vestiges apparaissent à une faible profondeur, entre 0,5 et 0,6 m, et ont été fortement dégradés par les labours. Ils témoignent de plusieurs phases d'occupation de natures diverses, qui s'échelonnent du VIIe s. av. J.-C. à l'époque gallo-romaine (Buffat *et al.* 2014).

Fig. 2 : Plan d'ensemble des structures découvertes.

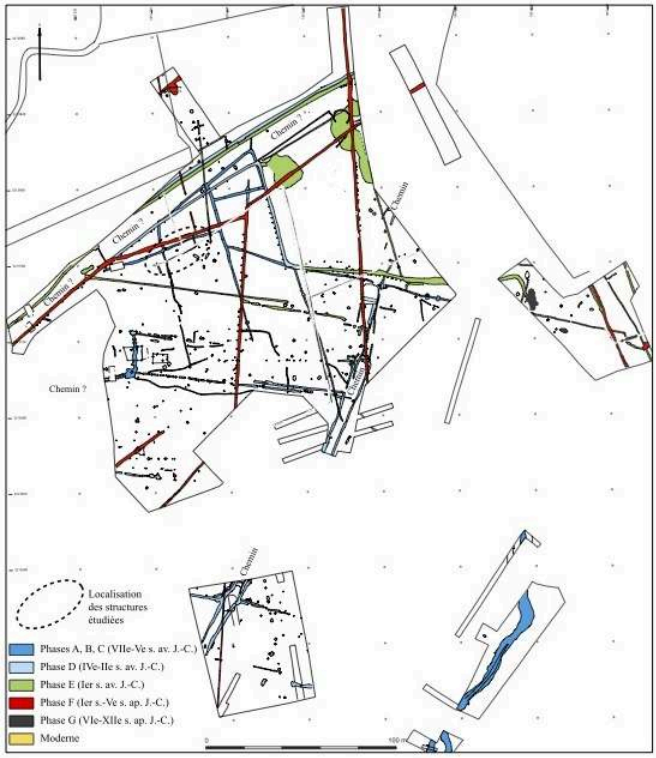

Relevés L. Buffat et G. Marchand.

3 La plus ancienne occupation (phase A, VIIe s. av. J.-C.) est représentée uniquement dans le comblement d'un paléochenal localisé au sud-est du site. Si les tessons de cette période sont abondants dans son remplissage, on note en revanche l'absence de toute structure archéologique. Un habitat devait exister à proximité mais il a manifestement été détruit.

4 La phase suivante (phase B, VIe s. av. J.-C.) apparaît de façon sporadique en plusieurs points de la fouille. Au sud et à l'ouest, quelques fosses ont été repérées ; au centre, un fossé a été creusé dans le comblement du paléochenal ; au nord, des fossés peu profonds dessinent un enclos de forme irrégulière. Au total, les structures de cette période sont disséminées de façon lâche sur une surface de l'ordre de 6 ha.

5 La troisième phase (phase C, Ve s. av. J.-C.) constitue le temps fort du site de la Grange Blanche. Les vestiges de cette période se répartissent densément sur une surface de 6,5 ha. Une voie orientée est-ouest apparaît à l'est. Elle est matérialisée par deux fossés parallèles, délimitant une zone de circulation large d'environ 4 m. Les traces de plusieurs recreusements signalent une certaine durée d'utilisation ou d'entretien. On pourrait aussi soupçonner l'existence d'un autre chemin au nord-ouest, dont témoignerait un long fossé (fig. 2).

6 C'est à l'ouest de ce chemin que les vestiges d'un habitat nous sont parvenus. L'habitat lui même est délimité par un enclos rectangulaire. Cet enclos présente une morphologie singulière : il est composé de courts segments discontinus. Des trous de poteau de deux bâtiments ont été reconnus à l'intérieur.

7 Pour la quatrième phase (phase D, IVe-IIe s. av. J.-C.) on constate une nette diminution des vestiges archéologiques (fig. 3). Aucun élément ne permet d'attester la pérennité

d'un habitat dans l'espace fouillé. Par contre quelques fossés rectilignes creusés à la phase précédente restent en usage, montrant la continuité de la mise en culture des lieux. Deux de ces fossés qui semblent se rejoindre selon un angle quelque peu aigu (FO1031 et FO1329) délimitent un espace, sans doute un champ, en bordure d'un chemin d'orientation SO-NE. C'est dans cet espace, tout près du fossé septentrional (FO1031) bordant le chemin qu'ont été identifiés les structures et les vestiges étudiés ici : une tombe (SP1338), deux fosses à dépôt de vases (FS1219, FS1388) et un enclos (FO1215 - 1555). Dans ces champs, figurent aussi, à une cinquantaine de mètres au sud-est, quelques petites fosses à l'usage indéterminé, n'ayant livré que quelques tessons de céramique épars (FS1654, FS1673, FS1752).

Fig. 3 : Les structures de la phase D (IVe-IIe s. av. J.-C.).

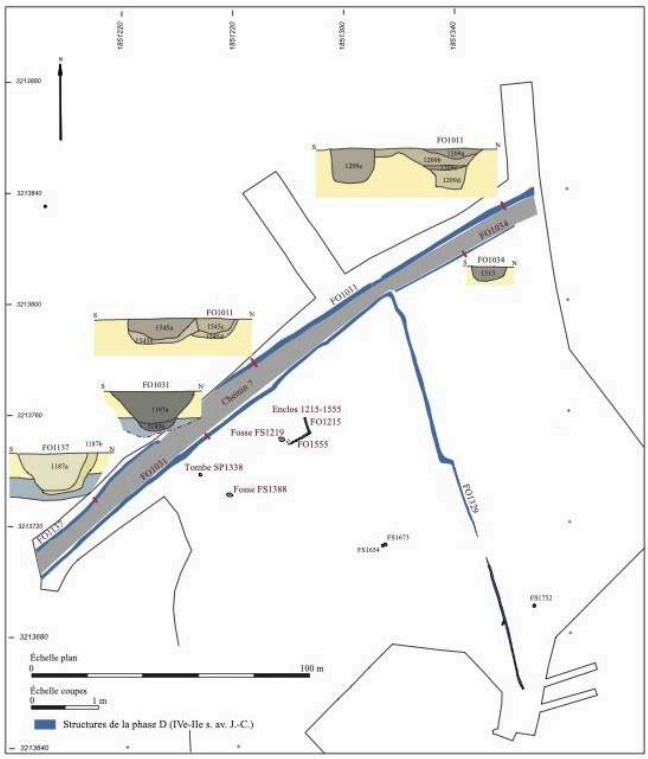

Relevés L. Buffat et G. Marchand.

8 Durant la phase qui suit (phase E – Ier s. av. J.-C.), toute trace d'habitat disparaît. La céramique est extrèmement rares. Les vestiges relèvent tous du domaine agraire. Des fossés délimitent clairement plusieurs grandes parcelles. Certains d'entre eux sont bordés par des haies, marquées par de petites fosses de plantation quadrangulaires. Deux très grandes fosses correspondent apparemment à des mares.

9 À la période gallo-romaine (phase F), les terrains étudiés conservent une vocation exclusivement agraire. Les fossés délimitent plusieurs grandes parcelles au plan irrégulier. Un seul vestige se démarque : un enclos circulaire, mal conservé, mais qui rappelle par sa morphologie certaines sépultures protohistoriques.

3. Une tombe du IIIe s. av. J.-C.

3.1. Données de la fouille

10 Cette sépulture[2] est marquée par la partie inférieure d'une amphore massaliète, placée en position verticale, recoupée par les travaux aratoires. L'arasement de la partie épargnée du vase correspond au niveau du fond des sillons des labours. De l'amphore subsiste la moitié inférieure de la panse, très fendillée et effritée (fig. 4). Celle-ci contient un sédiment limoneux jaunâtre, homogène, d'où émergent, dans la portion nord, quelques petits fragments d'os humains incinérés de couleur blanche signalant un ossuaire. Ce sédiment, qui recouvre le dépôt osseux, correspond au remplissage du loculus, infiltré dans l'ossuaire. Il convient de noter qu'à ce niveau, il ne subsiste aucun tesson de la partie supérieure de cette amphore. Ce qu'il restait de ce dépôt a été entièrement prélevé en bloc et fouillé en laboratoire selon des méthodes et des protocoles établis par Henri Duday et diffusés durant les stages d'Agde[3] (Duday, Depierre, Janin 2000).

Fig. 4 : Sépulture SP 1338.

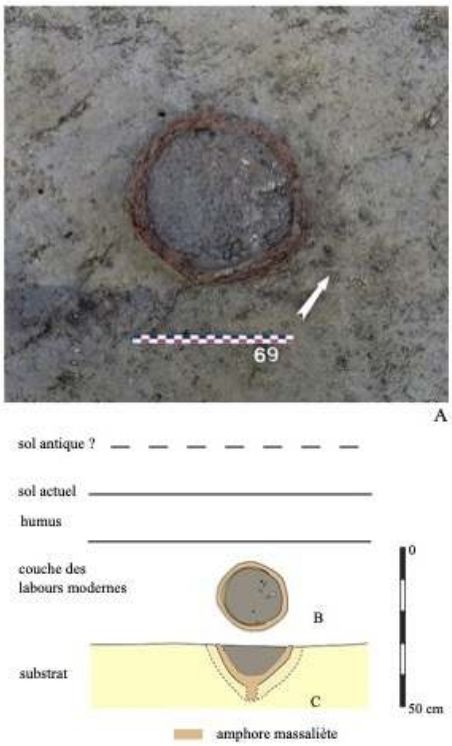

A : Vue des restes de l'ossuaire en place après décapage (cliché S. Munos). B et C : plan et coupe des vestiges en place (d'après des relevés de S. Munos et C. Payet).

11 Le sédiment visible au niveau de l'arasement du vase est le même que celui qui remplit le reste du récipient (fig. 5). Il ne contient aucun fragment de charbon de bois. De petites esquilles de poterie micacée, provenant de la paroi très fragile de l'amphore, sont éparses en très faible quantité à tous les niveaux. Ce remplissage est parcouru par des racines, la plupart très fines, sauf une, verticale, d'un diamètre de l'ordre de 5 mm. Il inclut aussi à tous les niveaux de nombreuses coquilles de petits escargots blancs.

Fig. 5 : Sépulture SP 1338.

A : l'ossuaire avant la fouille. B : base du décapage 1. C : base du décapage 3. D : base du décapage 4 (clichés B. Dedet).

12 Cet ossuaire a livré 191,55 g d'os humains brûlés. Loin de former un amas compact et homogène, les fragments osseux ne se répartissent pas de la même manière dans la partie inférieure et dans la partie supérieure du dépôt. C'est vers la base, décapages 3 et 4 (fig. 5, C et D), qu'ils sont les plus nombreux et que la densité est la plus forte. Ces os sont souvent plaqués contre la paroi, du vase, parallèlement à elles. Au sud-ouest, près de la paroi, une fibule est présente parmi les os, en position oblique presque verticale, pied vers le haut (fig. 5, C et fig. 6). Dans la partie sommitale du remplissage, décapages 1 et 2 (fig. 5, A et B), la répartition des fragments d'os est beaucoup moins dense. Ceux-ci sont noyés dans le sédiment, selon des pendages très variés, vertical, horizontal, oblique plus ou moins prononcé, et parfois deux fragments très proches ont un pendage très différent voire opposé. Les os des deux niveaux de ce remplissage semblent appartenir au même individu : mêmes aspects des restes et morphologie des os, ainsi qu'absence de doublets.

Fig. 6 : Sépulture SP 1338.

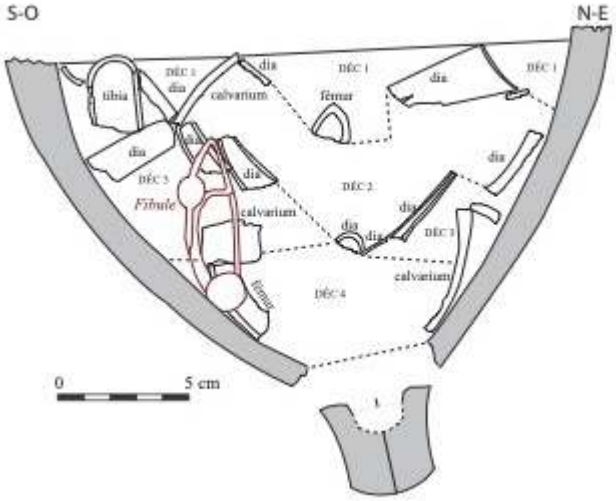

Coupe de l'ossuaire selon l'axe SO-NE (relevé B. Dedet).

13 De ces observations, on peut déduire les modalités du dépôt dans l'ossuaire, en tenant compte que le manque de doublet parmi les restes osseux et l'absence d'incompatibilités laissent supposer que cette opération n'a concerné qu'un seul défunt.

14 Ce dépôt se fait selon deux procédures. La majorité des morceaux d'os incinérés, prélevés sur le bûcher sans charbons de bois ni autre résidu de la combustion, ce qui signale un ramassage sélectif, est placée au fond du vase en même temps qu'un objet personnel du défunt, la fibule, qui a peut-être accompagné le corps lors de la crémation. Un sédiment limoneux, qui ne provient pas du bûcher, est alors introduit, recouvrant cette partie du dépôt et s'infiltrant entre les restes osseux et les petites concentrations d'os. Au dessus, est rajoutée une nouvelle couche du même sédiment contenant d'autres fragments osseux dispersés et présentant des pendages divers.

15 Aucun ordre anatomique n'a été recherché dans cette disposition : ainsi, par exemple, des fragments de calotte crânienne figurent dans les deux parties du dépôt, à différentes hauteurs, depuis le sommet jusqu'au fond du remplissage ; de même, on note un morceau de tibia tout en haut et un de fémur tout en bas.

3.2. Données anthropologiques

16 En l'absence de doublet, il semble que nous ayons affaire à un seul individu. Les restes osseux brûlés appartiennent à un sujet adulte, gracile comme l'indiquent la taille des os et l'épaisseur de certaines portions de la voûte crânienne. Les sutures visibles sur les deux faces des morceaux de calotte crânienne marquent un adulte jeune. Le sexe ne peut être déterminé.

17 L'incinération a affecté des os frais, comme le montrent les fissurations longitudinales et transversales des diaphyses. La couleur varie du bleu sombre, pour de rares morceaux, au blanc uniforme, pour la plupart des pièces, soit une température de crémation d'environ 650° C (Bonucci, Grazziani 1975).

18 Le lot d'os, d'un poids total de 191,55 g, ne représente qu'une faible partie d'un squelette d'adulte incinéré, de l'ordre de 10 %. En effet, selon différentes études expérimentales, le poids moyen d'os d'un sujet adulte, les deux sexes confondus, est de 1770 g pour B. Herrmann (1976), de 2017,6 g, pour J. McKinley (1993), et de 2430,1 g, pour M. W. Warren et W. R. Maples (1997).

19 La fragmentation est importante. 243 morceaux ont pu être rapportés à, au moins, une des trois grandes régions du squelettes, tête, tronc, membres, pour une masse de 161,25 g (soit 84,2 % de la masse totale). Si le fragment le plus important conservé pèse 6,1 g (fragment de calotte crânienne), le poids moyen des "déterminés" n'est que de 0,7 g. Toutes les régions anatomiques sont attestées puisqu'on a pu identifier des fragments de crâne (calotte crânienne et massif pétreux), de tronc (un fragment d'apophyse vertébrale et trois de côtes), de membre supérieur (un fragment de diaphyse d'ulna droite ou gauche), de membre inférieur (six fragments de diaphyse de tibia(s), quatre de fémur(s), ainsi que des extrémités (phalanges et/ou métacarpiens ou métatarsiens). On note toutefois l'absence de tout élément dentaire, en particulier les racines qui résistent relativement bien à ce type de crémation (fig. 7).

Fig. 7 : Sépulture SP1338. Tableau de détermination des os humains contenus dans l'ossuaire.

Catégorie	Nbre de restes	Poids en g	Indice pondéral	
			%/id.	%/total
Crâne	111	42,25		
Mandibule				
Dents				
Total tête	111	42,25	26,2	22,1
Vertèbres	1	0,7		
Côtes	3	0,3		
Sternum				
Total tronc	4	1	0,6	0,5
Scapula				
Clavicule				
Humérus				
Radius				
Ulna	1	1,8		
Carpe				
Métacarpe				
Phal. main				
Coxal				
Fémur	4	15,1		
Patella				
Tibia	7	16,3		
Fibula				
Tarse				
Métatarse				
Phal. pied				
MTC MTT Phal.	12	5,1		
membre indét.	104	79,7		
Total membres	128	118	73,2	61,6
Total déterminé		161,25	100	84,2
indét. et esquilles	243	30,3		
Total indét.		30,3		15,8
TOTAL		191,55		100

20 Le poids relatif des trois grandes régions du squelette diffère ici cependant très sensiblement des moyennes théoriques observées pour les adultes (Lowrance, Latimer 1957 cité par Lenorzer 2009, 87). Le poids moyen théorique du crâne est de 20,4 % : ici, avec 26,2 % du poids total des os déterminés, le crâne ne paraît guère sur-représenté. Les membres, avec 73,2 % du poids total des os déterminés, sont quelque peu sur-représentés, car l'indice théorique est de 62,7 %. À l'inverse le tronc ne compte ici que pour 0,6 % du poids des os au lieu des 17,7 % d'indice théorique. Ce déficit de la représentation du tronc est un fait couramment constaté dans les sépultures

protohistoriques du Sud de la France. Il est généralement lié à une mauvaise conservation des vertèbres qui tient sans doute au processus de crémation mis en œuvre habituellement (Duday, Depierre, Janin 2000, 22).

3.3. L'ossuaire, le matériel d'accompagnement conservé et la datation de la tombe

21 Le vase-ossuaire est constitué par la partie inférieure d'une amphore massaliète à pâte incluant de grosses parcelles de mica. Son fond est en bobine, creux à l'intérieur. Ce dernier détail est caractéristique du type 5 de G. Bertucchi (1990), repris sous l'appellation Amphore A-MAS 5 dans Dicocer1 et Dicocer2 (Py dir. 1993, 61 ; Py, Adroher Auroux, Sanchez 2001, 135-136). Ce type d'amphore apparaît vers le début du IIIe s. av. J.-C. et dure jusqu'au milieu du siècle suivant. La paroi de ce récipient est extrêmement fendillée et s'effrite, ce qui rend difficile sa reconstitution graphique précise, sauf pour ce qui concerne le fond en bobine (fig. 6)[4].

22 Le seul objet accompagnant le défunt est une fibule en fer, déposée complète parmi les os humains (fig. 8). Par la suite, elle s'est cassée au niveau du pied et au départ de l'arc. Elle possède un ressort bilatéral à quatre et cinq spires et corde externe, un arc en tige légèrement épaissie au centre, de section circulaire et de profil légèrement outrepassé, un grand pied recourbé formant un angle arrondi et venant se fixer sur l'arc, non loin de sa tête, par une petite bague. Près de l'arc, le pied est orné d'une bille, probablement confectionnée dans la masse du métal. L'arc et le pied ne semblent pas décorés. Le porte-ardillon est long. L'axe de l'arc et du pied est légèrement dévié obliquement par rapport à celui du ressort. Dimensions : longueur de 79 mm ; largeur au ressort de 41 mm.

Fig. 8 : Sépulture SP 1338. Fibule en fer contenue dans l'ossuaire.

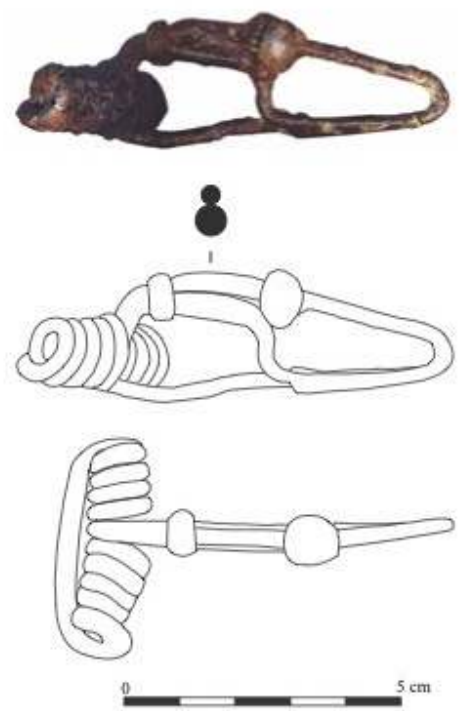

Relevé et cliché B. Dedet.

23 Cette fibule appartient au type 13b de R. Gebhard, de daté à La Tène C1, soit entre 275 et 200 av. J.-C. (Gebhard 1991, 15-16, 80-81 et 95).

24 C'est une forme classique du monde celtique continental, dont l'apparition est quelque peu postérieure à la fibule à pied discoïde recourbé sur l'arc et décoré d'éléments de corail rivetés. Avec une perle sur le pied plus ou moins importante, on en trouve par exemple dans le Bassin parisien dès le second quart du IIIe s. à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) ou à Allonne (Oise), ou encore à La Haute-Grève à Gouaix (Seine-et-Marne) (Leconte 1990-1991, 74-75, fig. 24 ; Paris 1998, 312, fig. 34, n° 1, et 313, fig. 35, n° 1 et fig. 36, n° 1 ; Séguier *et al.* 2010, 96 et 159, tombe 1056), en Bourgogne, dans la tombe 12 des Pâtures à Châtenay-sur-Seine ou dans la tombe 1 de l'enclos 1 de Tillies à Vix (Mordant 1977, 51, fig. 6, n° 2 et 3 ; Baray, Chaume, Millet 2007, 212, fig. 25, 213, fig. 27 et 218), dans le Centre à Sceaux-du-Gâtinais (Loiret) (Augier *et al.* 2007, 126-127, fig. 8, n° 11), en Auvergne, à Clermont-Ferrand/La Grande Borne (Deberge *et al.* 2007, 188, fig. 13, n° 65) ou encore sur le Plateau suisse, comme dans les tombes 17 et 18 de Vevey (canton de Vaud), datées de La Tène B2/C1 (Martin-Kilcher 1981, 141, fig. 30, n° 6 et 7) ou dans les tombes de Gumefens (canton de Fribourg) (Schwab 1995). Dans le Midi méditerranéen de la France, de telles fibules sont rares. Ce type est présent en Languedoc occidental mais de manière assez discrète : tombe 45 d'Ensérune (Feugère *et al.* 1994, 269, fig. 28, n° 9 et 277) ou l'habitat de la Cité à Carcassonne au IIIe s. av. J.-C. (Rancoule, Solier 1972, 145-146). En Languedoc oriental, il n'apparaît pas dans l'inventaire de la région nîmoise (Tendille 1978), ni dans celui de l'habitat de l'Île à Martigues (Bouches-du-Rhône) (Rétif 2000), ni encore à Lattes (Raux 1999 ; Paterno 2004). Dans cette région, il est cependant attesté dans la tombe 21 du quartier de la nécropole d'*Ambrussum* (Villetelle, Hérault), datée entre le second quart du IIIe s. et les environs de 200 av. J.-C. (Dedet 2012, 71, fig. 32, n° 17), ainsi que dans l'un des dépôts rituels du Cailar (Gard), datés du IIIe s. av. J.-C. (Girard, Roure 2009, 200 et 204, pl. 2, n° 13).

25 L'amphore et surtout la fibule permettent de fixer la datation de ce dépôt funéraire entre 275 et 200 av. J.-C.

3.4. Interrogations sur la tombe et mise en contexte

26 Des inconnues et des incertitudes concernent aussi bien la morphologie de cette sépulture que la composition du matériel accompagnant le défunt, car nous ignorons tout de la partie aérienne de la sépulture. Du fait des conditions de gisement, le niveau du sol antique demeure inconnu et nous ne savons pas quelle est la part de la portion enfouie.

27 Il semblerait que seule la partie inférieure de l'amphore ait été utilisée comme ossuaire, et placée dans un loculus au diamètre à peine supérieur à sa taille. Plusieurs indices vont dans ce sens. En premier lieu la constatation que l'arasement de la tombe n'a pas entamé le dépôt osseux effectué dans le vase car celui-ci était encore recouvert au moment de la fouille par du sédiment du remplissage de la fosse. D'autre part, aucun tesson de la partie supérieure de ce vase n'a été découvert à ce niveau, effondré sur ce qu'il restait en place de l'amphore, ce qui n'aurait pas manqué de se produire si l'amphore avait été déposée complète. Dans ce cas, l'ossuaire retrouvé serait complet, dans un loculus peut-être fermé par une dalle (fig. 9, A).

Fig. 9 : Quatre hypothèses pour la sépulture SP 1338.

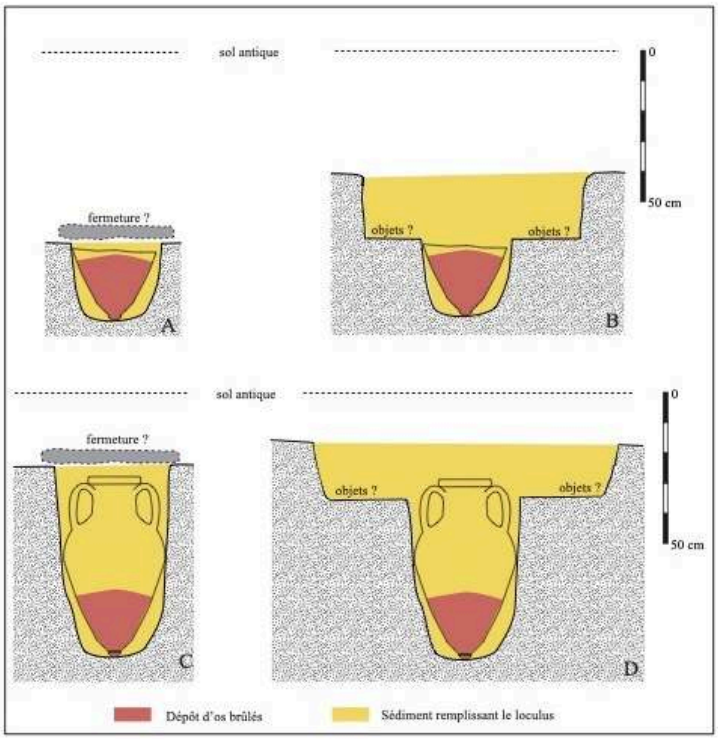

Relevé B. Dedet.

28 Une autre modalité peut être envisagée, suggérée par des exemples protohistoriques régionaux. Seule la partie inférieure de l'amphore est utilisée comme ossuaire, mais le loculus, plus profond que dans l'hypothèse précédente, est plus large dans sa partie supérieure et il comporte un surcreusement pour loger le fond de l'amphore. Des objets ont pu être déposés dans la partie supérieure, que l'arasement du site aurait fait disparaître. Dès lors, seule une partie du dépôt funéraire nous serait parvenue (fig. 9, B).

29 La Protohistoire languedocienne montre aussi que dans ces deux cas de figures l'amphore-ossuaire peut être utilisée complète (ci-dessous § 3.5.). Là encore, le dépôt funéraire retrouvé pourrait être complet, avec un loculus juste adapté à la taille de l'amphore (fig. 9, C), ou incomplet avec d'autres pièces placées dans la partie supérieure, plus large de cette fosse que l'arasement du site aurait fait disparaître (fig. 9, D).

30 Certes, la connaissance de cette tombe reste imparfaite, mais grâce aux observations stratigraphiques énoncées en début de ce paragraphe, l'hypothèse d'un ossuaire limité à la partie inférieure de l'amphore est la plus plausible. Il reste qu'on ne peut être certain que d'autres objets n'aient pas accompagné le défunt dans sa tombe. Enfin, on peut aussi s'interroger sur la présence de cette tombe isolée, de défunt adulte, dans un contexte qui ne semble pas funéraire.

31 Que le dépôt funéraire soit complet ou non, que la morphologie de la tombe soit partiellement connue, cette sépulture n'en demeure pas moins intéressante, vu la rareté des tombes connues dans le Midi de la France pour cette période du milieu du second âge du Fer, et en particulier à l'est du Rhône.

3.5. Mise en contexte de la tombe

32 Pour le monde indigène de la Provence, le corpus des sépultures du milieu du second âge du Fer, peu ou prou contemporaines de la tombe de Courthézon, est extrêmement réduit, si l'on met à part les tombes de nouveau-nés en habitat, une pratique concernant les nombreux défunts très prématurés et non encore intégrés à la société (Dedet 2008, 79-156 ; et, par exemple pour la Provence : Dedet, Gantès 2014). Les deux seuls sites actuellement signalés sont ceux des Tremaïe aux Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône) et des Conques à Cucuron (fig. 14).

33 La tombe des Tremaïe, datée de la seconde moitié du IIIe s. av. J.-C.[5], est très mal connue car découverte fortuitement, mais est cependant bien différente de celle de Courthézon, par son ossuaire et, semble-t-il, par la quantité des pièces d'accompagnement. L'ossuaire[6] est une urne non tournée et le dépôt comprend trois fibules en fer, un petit disque en tôle de bronze, une bague en argent et une dizaine de vases, urnes, cruches et gobelets. L'ensemble a semble-t-il été placé dans une fosse creusée en pleine terre (Arcelin, Arcelin 1979 ; Arcelin 1999).

34 Les sépultures de Cucuron sont quelque peu antérieures, des environs de 300 ou du début du IIIe s. av. J.-C. Deux d'entre- elles ont été décrites (Dumoulin 1962, 324-327). La tombe B est constituée d'une grande fosse ovale (0,85 X 0,65 cm), au fond bordé par un cordon de blocs de grès non taillés. Les os calcinés, les morceaux d'une urne, un petit gobelet non tourné, une fusaïole, un couteau en fer, une agrafe en bronze et des fragments de bracelet et d'une fibule en bronze en partie fondus, sont signalés à l'intérieur de cette structure en des tas bien distincts. Ce matériel marque deux connotations différentes, masculine (couteau) et féminine (fusaïole), mais les restes osseux n'ont pas fait l'objet d'une étude anthropologique et peut-être s'agit-il d'une tombe double. La tombe C est formée d'une fosse également ovale mais moins ample (0,75 X 0,45 m), qui a livré les tessons de deux urnes non tournées et une fibule en bronze.

35 On le voit, hormis l'usage de la crémation et la présence de la fibule, ces tombes ne marquent guère de similitudes avec celle de Courthézon.

36 À l'ouest du Rhône, la morphologie du loculus étroit et profond pour loger une amphore-ossuaire ou celle de la fosse plus large et surcreusée pour y placer le fond de celle-ci, est bien connue en Languedoc durant la Protohistoire (nos hypothèses C et D pour Courthézon, cf. fig. 9). Les deux formules sont bien attestées au VIe s. av. J.-C., dans la nécropole de Saint-Julien à Pézenas (Hérault), dans des sépultures dont l'ossuaire est une amphore étrusque, haute d'environ 50 cm (Dedet *et al.* 2006 ; Dedet *et al.* 2012). Dans la tombe de Saint-Antoine à Castelnau-de-Guers (Hérault), le surcreusement du loculus est même suffisamment profond pour abriter la totalité de l'amphore étrusque et une pierre qui ferme cet ossuaire, tandis que le mobilier prend place dans ce surcreusement comme dans la partie haute (Houlès, Janin 1992). Mais c'est là une époque antérieure à celle de la sépulture de Courthézon.

37 Pour une période en partie contemporaine, les nécropoles des *oppida* de Beaucaire/ *Urgernum*, dans le Gard, d'*Ambrussum* et d'Ensérune, dans l'Hérault, ne fournissent pas d'élément comparable. Le dépôt des os humains directement dans le loculus est exclusif à *Ambrussum* (Dedet 2012) et majoritaire au Sizen-Vigne. Lorsque le vase-ossuaire est en usage, comme à Ensérune ou à Beaucaire, qu'il s'agisse du secteur des Colombes (Dedet,

Michelozzi, Py 1974) ou de celui du Sizen-Vigne (Demangeot *et al.* 2016), celui-ci n'est jamais constitué par une amphore. Seul point de comparaison, là encore, l'accompagnement des restes osseux par une fibule est une pratique fréquente.

38 En fait, la formule du loculus enfermant une amphore-ossuaire où sont également déposées des pièces personnelles du défunt, mais sans autre objet autour d'elle, n'est attestée pour le moment, à la même époque que Courthézon, au milieu du IIIe s. av. J.-C., que sur le site de Saint-Pastour à Vergèze dans la plaine gardoise du Vistre (Gard) (Séjalon 2015). Ici, il s'agit d'une amphore gréco-italique complète placée dans un loculus profond et étroit.

39 Qu'en est-il dans les nécropoles des colonies grecques de la région ? À Marseille/Sainte-Barbe (Moliner *et al.*, 2003) comme à Agde/le Peyrou 2 (Dedet, Schwaller, à paraître), l'amphore massaliète est fréquemment utilisée pour loger le corps non brûlé du très jeune enfant mort en phase périnatale. Mais son utilisation comme ossuaire est exceptionnelle dans ce milieu : elle n'est pas attestée à Agde et, dans la nécropole de Marseille/Sainte-Barbe, sur les vingt adultes incinérés de cette période, l'amphore massaliète ne sert d'ossuaire qu'une fois, dans la tombe 53 (Dedet 2011, 14, 23 et 25).

40 Malgré bien des lacunes, les restes de cette sépulture SP1338 de Courthézon contribuent donc à étoffer quelque peu un corpus encore très réduit concernant les pratiques funéraires du Midi de la Gaule au IIIe s. av. J.-C.

41 Au demeurant, la mise en relation de la répartition de ce corpus de tombes du milieu du second Âge du Fer avec celle des habitats contemporains est particulièrement intéressante. En effet, les tombes situées en plein champ, comme celle de Courthézon, hors de tout groupe assimilable à une nécropole, sont exceptionnelles dans le Midi de la Gaule. Le bilan des résultats des opérations de sauvetage réalisées entre 1994 et 1997 sur le tracé du TGV-Méditerranée entre Valence et Marseille à travers la moyenne vallée du Rhône et la Provence occidentale le montre bien. Aucune sépulture postérieure au Ve s. av. J.-C. n'a été découverte à cette occasion (Dedet 2002). Cette grande rareté va de pair avec celle des habitats de plaine. Pour le même tracé du TGV, V. Guichard, à ce propos, a pu souligner "l'absence à peu près totale de vestiges (d'occupation) du second Âge du Fer le long du tracé, sinon sous la forme de traces fugaces" (2002, 349). Pareille rareté des petites implantations humaines, contrairement aux siècles précédents, est d'ailleurs également constatée pour cette époque dans l'intérieur du Languedoc. De fait, la plupart des tombes connues pour cette période sont celles des nécropoles des grands habitats importants, situés en hauteur ou non, comme *Glanum,* Beaucaire/*Ugernum, Ambrussum*, Ensérune, Mourrel-Ferrat (Dedet, Schwaller 2010).

4. Autres structures dans les environs de la tombe

42 La tombe SP1338 est située au voisinage immédiat d'un probable chemin matérialisé par deux fossés parallèles (FO1011-1137 et FO1031-1034). Trois autres structures prennent place dans les environs de la tombe SP1338 : à 30 m à l'est une fosse FS1219 qui côtoie un petit enclos fossoyé FO1215-1555 (fig. 10) ; une seconde fosse (FS1388) est localisée à 12 m au sud-est. La situation de ces vestiges dans le même horizon chronologique, celui du milieu du second âge du Fer, leur proximité topographique et leur isolement dans un environnement alors champêtre, rendent tout à fait plausible l'existence d'un lien fonctionnel entre ces différentes structures.

Fig. 10 : Fosse FS1219 et enclos FO1215-1555.

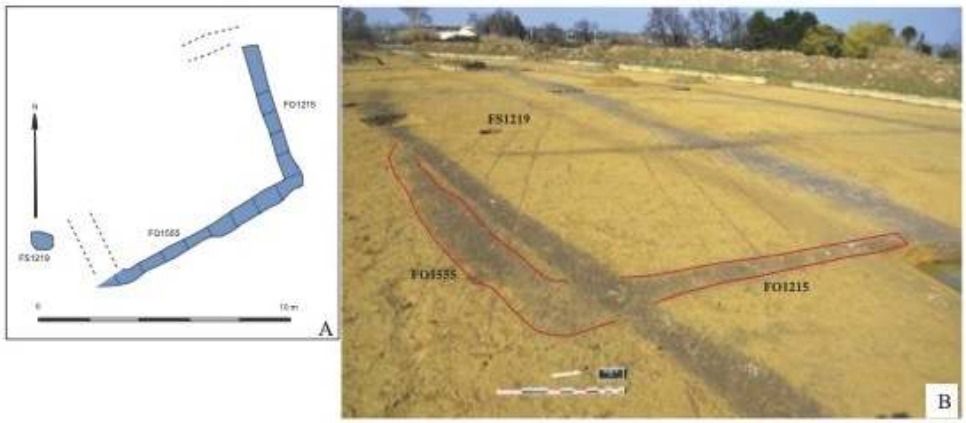

A : plan (relevé L. Buffat). B : vue d'ensemble (cliché A. Ayasse).

4.1. Un chemin ?

43 Aucun niveau de circulation ne subsiste de ce chemin supposé. Le fossé, qui le délimiterait au nord (FO1011-1137), présente un tracé quasiment rectiligne, orienté sud-ouest/nord-est. Il a été suivi sur plus de 200 m. Les différentes coupes réalisées montrent un profil variable, une profondeur conservée de 0,7 m au maximum et une largeur de l'ordre de 1 m à l'ouverture. Parallèlement à lui, le fossé situé au sud (FO1031-1034), suivi sur la même longueur, a un profil très variable lui aussi. Il est conservé sur une profondeur maximum de 0,7 m et sa largeur varie de 0,5 à 1,5 m. Ces deux fossés détermineraient ainsi une voie large de 5 à 12 m.

4.2. La fosse FS1219

44 Creusée dans le substrat, la fosse FS1219 présente un plan ovale, de direction nord-sud, mesurant 0,96 m de long sur 0,68 m de large. La profondeur conservée est de 0,26 m. Les parois sont verticales et le fond est plat (Fig. 11, A et B). Un petit pot non tourné complet est déposé au fond, en position verticale. La partie haute du vase a été retrouvée pour partie effondrée dans la moitié inférieure, qui, pour sa part, est restée en place (fig. 11, A et C). Ceci laisse supposer que ce récipient était à l'origine sans contention pendant une durée suffisante pour que sa partie supérieure se brise. Le remplissage qui entoure ce vase, une argile grise qui inclut une abondante malacofaune, est de toute évidence d'origine naturelle. Soit cette fosse est donc restée ouverte après le dépôt du vase, soit elle a été fermée par un couvercle ménageant alors un espace intérieur non comblé.

Fig. 11 : Fosse FS1219.

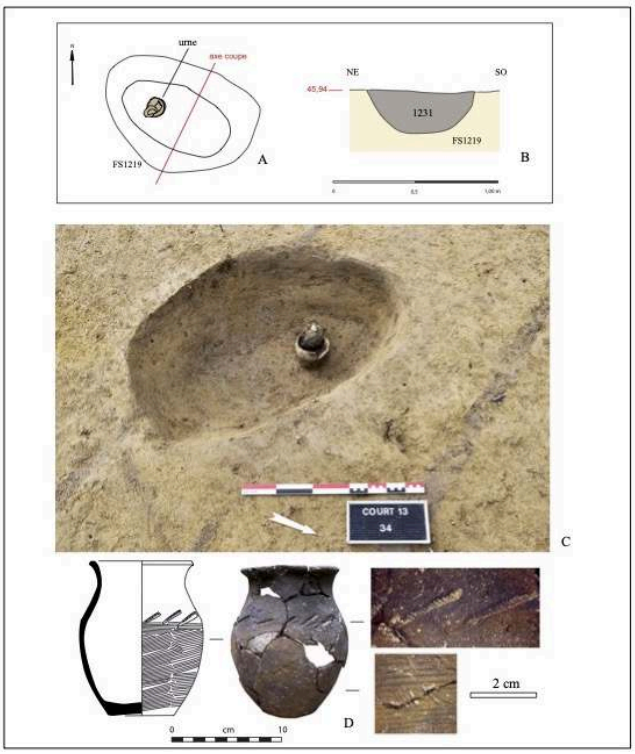

A : plan. B : coupe (relevés A. Vacheret). C : vue après dégagement intégral (cliché A. Ayasse). D : Urne non tournée (relevé et clichés B. Dedet).

Mobilier

45 Le seul mobilier livré par cette fosse est un petit pot non tourné à col tronconique rentrant et surface lissée. Le bord est déversé, avec une lèvre amincie. La panse est ovoïde, avec un diamètre maximum situé dans sa partie supérieure, et présente une surface peignée à peu près horizontalement. L'épaule, peu marquée, est décorée d'une frise horizontale de coups de peigne imprimés en oblique et de même sens. Le fond est très légèrement creux et brut de finition. Haut. : 142 mm ; diam. max. : 106 mm ; diam. ouv. : 9,2 mm (fig. 11, D).

46 Cette urne peut être classée dans la forme CNT-LOR U5d, variante d, du Dicocer2 (Py, Adroher Auroux, Sanchez 2001, 920-931). Elle est abondamment attestée à partir de la fin du IVe et jusqu'au début du IIe s. av. J.-C. en Languedoc oriental. Elle figure, par exemple, à Nages dans des couches du IIIe s. av. J.-C. (Py 2006-2007, 315, fig. 38, n° 295 ; Py 1990, 362, doc. 62, n° 4). Mais surtout c'est l'urne la plus fréquemment représentée, pour ne pas dire presque exclusive, dans la nécropole d'*Ambrussum*, entre 275 et 200 av. J.-C., avec une morphologie, des proportions, une facture et une décoration proche (tombes T5 avec 2 exemplaires, T11 avec 2 exemplaires, recouvrement T12/14, T16, T21, recouvrement T22/23, T24, T25, structure ST1, socle du bûcher B1 avec deux exemplaires), et parfois même un décor tout à fait comparable (tombe T2) (Dedet 2012, 163-166).

4.3. L'enclos FO1215-1555

47 À un mètre seulement à l'est de la fosse FS1219 se trouve un petit enclos fossoyé, très arasé, de plan incomplet mais sans doute quadrangulaire proche du rectangle (fig. 10, A et B).

48 Les deux côtés conservés, le côté méridional (FO1555) et le côté oriental (FO1215) sont constitués d'un fossé creusé dans le substrat, large de 0,3 à 0,6 m et dont la profondeur conservée n'excède pas 10 cm. Le fond est plat. Au sud-est, ils forment un angle de l'ordre de 100°. Au sud-ouest le fossé amorce un retour vers le nord, ce qui donne une longueur de 9,1 m pour cet enclos. De faibles traces d'un fossé septentrional ont pu être repérées à 6 m de distance du fossé méridional, et à peu près parallèlement à lui. Au niveau d'arasement de cet enclos les dimensions seraient donc 9,1 m de long sur 8 m de large à l'extérieur, délimitant une aire de 7,4 m sur 6 m. La profondeur originelle du fossé demeure inconnue.

49 Le comblement conservé se compose du même limon argileux gris moyen, avec malacofaune, que celui de la fosse voisine FS1219. Il ne renferme aucun objet mobilier, ce qui rend la datation délicate. Cependant cet enclos coupe un fossé daté du Ve s. av. J.-C. et il est lui-même recoupé par des structures d'époque gallo-romaine, ce qui permet de placer son fonctionnement au second âge du Fer, sans doute en liaison avec la fosse FS1219 datée entre la fin du IVe et le début du IIe s. av. J.-C.

4.4. La fosse FS1388

50 La fosse FS1388 présente un plan ovale, d'orientation est-ouest, de 1 m de long sur 0,40 m de large. Elle est conservée sur une profondeur maximum de 0,36 m. Ses parois sont abruptes, peu évasées, et son fond est arrondi (fig. 12).

Fig. 12 : Fosse FS1388.

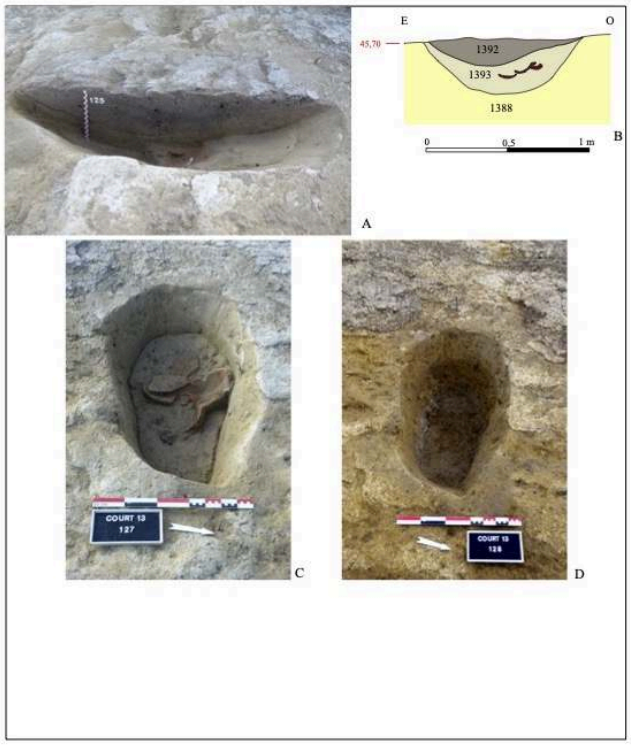

A : Vue longitudinale en cours de fouille. B : coupe. C : vue du remplissage au niveau du dépôt céramique. D : vue après dégagement intégral (relevé : A. Vacheret ; DAO : C. Payet ; clichés : A. Vacheret).

51 Le comblement de cette structure marque deux séquences. Sa partie inférieure (US 1393), épaisse de 0,2 m au maximum, est composée d'un limon argileux de teinte gris moyen - jaune clair, incluant de petits cailloux et de très nombreux tessons d'une grande cruche à pâte claire, incomplète, ainsi que quelques fragments d'une seconde cruche à pâte claire, de taille plus réduite (fig. 12, A, B et D). Dans la partie supérieure du remplissage (US 1392), conservée sur une épaisseur maximale de 0,18 m, il s'agit d'un limon argileux gris moyen, incluant des charbons de bois. Sa base est marquée par les tessons de la partie inférieure d'une grosse urne non tournée, couchée (fig. 12, B et C).

4.4.1. Mobilier de l'US 1393

52 - Grande cruche à pâte claire de type massaliète, dont il manque le fond (fig. 13, A). Seule la forme de la partie supérieure du récipient peut être appréciée car les tessons, quoique très nombreux, sont de petites dimensions et la consistance pulvérulente de la pâte n'autorise guère de recollage. Le col est très court et très peu dégagé, dans le prolongement de la panse. Le bord est déversé, avec une lèvre simplement aplatie. Une anse verticale est attestée, soudée juste sous le bord mais ne dépassant pas le niveau de l'embouchure ; sa section est en ruban épais, avec un creusement longitudinal sur la partie extérieure. La pâte est fine, de couleur jaune clair, homogène, très pulvérulente, elle n'inclue que de très rares et très fines parcelles de mica et elle n'a pas de couverte.

53 Cette cruche peut être classée dans la forme CL-MAS 541 du Dicocer2, malgré la présence du col car celui-ci est très peu marqué (Py, Adroher Auroux, Sanchez 2001,

733-735). La datation de ce type couvre les Ve et IVe s. av. J.-C. Un exemplaire de forme très proche provient de l'oppidum du Marduel, à Remoulins, Gard, daté du second quart du Ve s. av. J.-C. (Py, Lebeaupin 1994, 240, fig. 42, n° 10). D'autres, plus récents, de la première moitié du IVe s. av. J.-C., sont attestés sur l'oppidum du Baou de Saint-Marcel à Marseille (Guichard, Rayssiguier 1993, 246, fig. 14, n° 212), à Saint-Pierre-lès-Martigues (Lagrand 1979, p. 94, fig. 9, n° 12), à l'île de Martigues (Chausserie-Laprée 1990, 67, n° 27), ou encore à Lattes (Py, Adroher Auroux, Sanchez 2001, 734, n° 3886 et 3888).

54 - Petite cruche à pâte claire de type massaliète, dont seuls sont attestés des fragments de la partie supérieure (fig. 13, B). Le col est moyennement haut. Le bord est déversé, avec une lèvre légèrement épaissie et aplatie. La pâte est tout à fait semblable à celle du vase précédent, dépourvue de couverte.

Fig. 13 : Fosse FS1388.

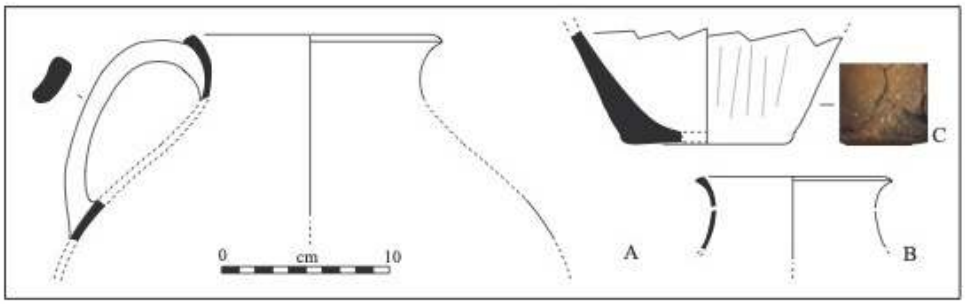

A et B : vases à pâte claire de type massaliète de l'US 1393. C : Fond d'urne non tournée de l'US 1392 (relevés et clichés B. Dedet).

55 Cette cruche peut être classée dans la forme CL-MAS 523 du Dicocer2 (Py, Adroher Auroux, Sanchez 2001, 717-719). En grande partie contemporain du type précédent, ce vase admet une chronologie un peu plus longue, se prolongeant au IIe s. av. J.-C., comme c'est le cas pour certains exemplaires de Lattes (*Ibid.*, 718-719, n° 2799 et 3802).

4.4.2. Mobilier de l'US 1392

56 - Partie inférieure de pot non tourné (fig. 13, C). Le fond est plat, de 10 cm de diamètre. La forte inclinaison du bas de la panse évoque une forme très ovoïde pour celle-ci. La pâte inclut un abondant dégraissant de calcite broyée, dont les grains peuvent atteindre 2 mm. La facture est grossière et les parois sont épaisses. L'aménagement de la surface est rudimentaire : raclage sub-vertical sur la partie conservée de la panse, fond brut de finition.

57 Par sa panse non peignée et surtout son absence de finesse, ce pot non tourné se démarque bien de l'exemplaire de la fosse FS1219 que l'on peut dater entre la fin du IVe et le début du IIe s. av. J.-C. d'après les comparaisons avec des spécimens du Languedoc oriental (voir ci-dessus, § 4.1.). De fait aucun exemplaire de ce type ne figure dans le secteur fouillé de la nécropole d'*Ambrussum*, daté entre 275 et 200 av. J.-C. (Dedet 2012). Par contre, le style de ce vase de Courthézon pourrait être rapproché de celui de pots abondamment représentés dans les habitats de cette région à la fin du Ve ou au IVe s. av. J.-C., comme par exemple au Plan de la Tour, (Gailhan, Gard) et à la Madeleine

(Tornac, Gard) (Dedet 1987, 62, fig. 75, n° 1 et 3 ; Dedet, Michelozzi 2008, 178, fig. 8, n° 9, et 189, fig. 20, n° 3 et 4).

58 En définitive, les trois vases plus ou moins incomplets contenus dans la fosse FS1388l signalent un comblement de celle-ci vers la fin du Ve ou au IVe s. av. J.-C. Ils signalent deux dépôts successifs, le premier composé d'un fond d'urne non tournée, et le second de deux vases à verser. Et dans chacune des deux séquences les restes de ces récipients sont isolés ; aucun autre objet ne les accompagne.

5. Conclusions

59 La fouille de la Grange-Blanche a donc, révélé, entre autres, un groupe de structures du second âge du Fer, hors de tout habitat mais en bordure d'une voie de circulation : un petit enclos fossoyé, quadrangulaire (FO1215-1555), deux fosses ayant reçu un ou plusieurs dépôts matérialisés par un vase complet dans un cas (FS1219), et trois récipients cassés dans l'autre (FS1388), ainsi qu'une tombe à incinération (SP1338). L'ensemble est en place dans les trois derniers quarts du IIIe s. av. J.-C., datation fournie par la tombe SP1338 et la fosse FS1219, mais on ne peut exclure que la fosse FS1388 soit légèrement plus ancienne, du IVe s. av. J.-C., et que l'enclos soit également quelque peu antérieur ou postérieur au dépôt funéraire. Au-delà de la proximité topographique et chronologique, la question qui se pose est celle du lien éventuel ayant pu exister entre toutes ces structures, un lien qui associerait le funéraire *stricto sensu* à des pratiques parafunéraires ou plus généralement des manifestations cultuelles. Aucun élément matériel ne permet ici de l'affirmer. Toutefois, l'expression de manifestations rituelles en contexte funéraire, ou l'inverse, des tombes installées dans des lieux consacrés à des pratiques rituelles, est un phénomène bien connu dans toute la Gaule durant tout l'âge du Fer. Cela se traduit par la proximité de tombes avec des témoignages architecturaux, comme des enclos, des dépôts d'objets, vases ou autres, dans des fosses ou sur le sol (Arcelin, Brunaux dir. 2003).

60 Non loin de Courthézon, force est de constater que pareille association de telles structures a plusieurs fois été constatée dans des régions proches du Vaucluse à l'occasion d'opérations d'archéologie préventive.

61 Dans la plaine de l'embouchure de l'Arc dans l'étang de Berre, l'ensemble des Bons-Enfants regroupe sur 400 m de long et 150 m de large plusieurs enclos fossoyés, trois circulaires alignés, de 11,5 m de diamètre, et deux carrés de 10 m de côté. Ces derniers n'incluent aucune structure conservée en leur sein, tandis que les enclos circulaires présentent une fosse centrale vide de tout mobilier. À proximité, se trouvait une tombe à incinération du dernier quart du Ve s. av. J.-C. Les fossés des enclos eux-mêmes sont dépourvus de tout mobilier, ce qui ne facilite pas la datation de leur creusement et de leur remplissage, d'autant qu'une nécropole du Ier s. après J.-C. se développe entre l'alignement des enclos circulaires et l'un des enclos carrés (Gateau 1996, 168 ; Scherrer, Dufraigne 2010).

62 Plusieurs autres cas ont été récemment mis en évidence dans la plaine du Languedoc oriental pour une période couvrant le premier âge du Fer et le tout début du second (fig. 14).

Fig. 14 : Les tombes contemporaines de celle de la Grange Blanche à Courthézon, et les ensembles de l'âge du Fer associant tombes, enclos et autres dépôts dans le Midi méditerranéen de la France.

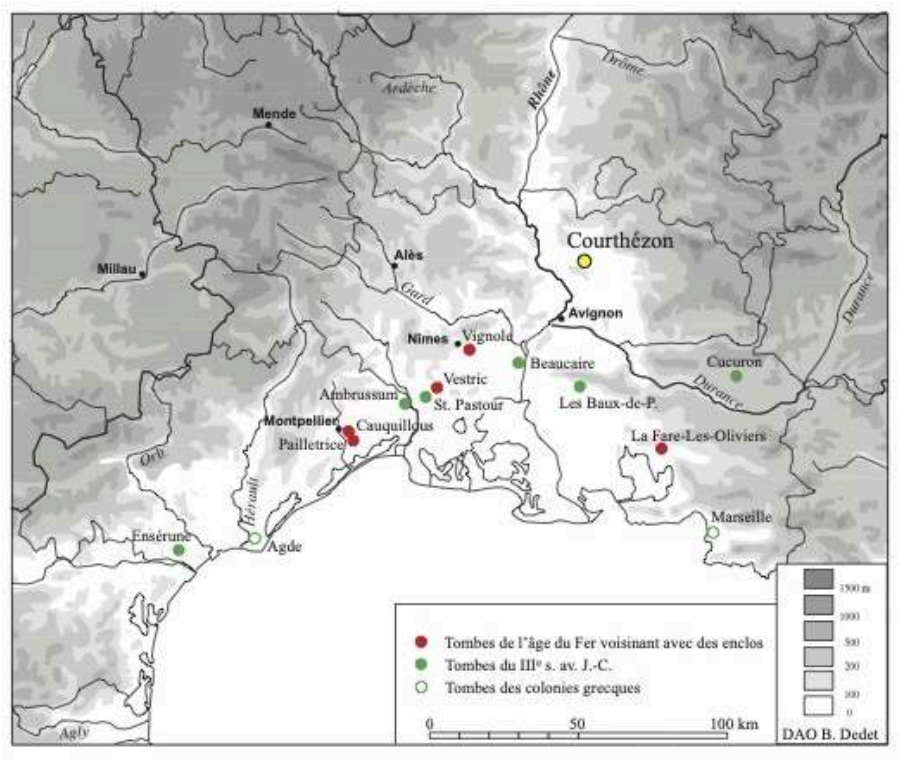

Carte et DAO B. Dedet.

63 Le complexe de Vestric (Vestric-et-Candiac, Gard), à la fin du VIIIe ou au début du VIIe s. av. J.-C., associe deux fossés circulaires concentriques, un enclos fossoyé discontinu, de plan ovalaire dont les axes mesurent 14,5 m sur 8,6 m, deux vases déposés sur le comblement de cet enclos, un troisième récipient sur le paléosol, une fosse à galets chauffés et deux sépultures d'adultes, inhumés selon la norme en vigueur à cette époque dans cette région. Le comblement des segments de fossé de l'enclos ne contenait que très peu de matériel et aucune structure n'a été découverte à l'intérieur de l'aire ainsi délimitée (Dedet, Mahieu, Sauvage 1997).

64 À La Pailletrice (Pérols, Hérault), vers 500 av. J.-C., deux enclos fossoyés rectangulaires jouxtent des tumulus à fossé circulaire, le long d'une voie (Daveau, Dedet 2014). Ils sont en tous points comparables à celui de Courthézon : des dimensions proches, 12 m sur 6 m pour l'un et 7,5 m sur 5,5 m pour l'autre ; un remplissage dépourvu de tout objet ; aucune structure en creux ni dépôt à l'intérieur de l'aire enclose. Toutefois ici aussi l'arasement n'a pas permis la conservation du sol antique.

65 Non loin de La Palletrice, au Cauquillous (Montpellier, Hérault), à la fin du VIe s. av. J.-C. également, un enclos rectangulaire de 9,5 m sur 7 m, matérialisé par un fossé, se situe à 3,5 m d'un tumulus (Dedet, Sauvage 1998). Il n'enserre aucune structure ni dépôt, mais là encore le sol ancien avait disparu. À la différence de Courthézon et de la Pailletrice cependant, son comblement recelait des tessons d'amphores massaliètes, tout comme celui du fossé limitant le tumulus voisin, ce qui atteste le lien entre les deux structures et une action similaire sans doute "rituelle", avec déversement de liquide ou d'amphores dans ces fossés.

66 Près de Nîmes, dans le secteur Mas de Vignole VII, deux enclos quadrangulaires contigus sont chacun pourvus d'une tombe en fosse à dépôt secondaire de crémation de la première moitié du Ve s. av. J.-C. Ils mesurent 8 m sur 6 m (enclos 1) et 11 m sur 10 m (enclos 2). Ils côtoient un troisième enclos plus petit, de 5,5 m sur 4,5 m, qui ne renferme pas de tombe mais seulement une petite fosse peu profonde dont le comblement n'incluait aucun vestige. Cette dernière, de plan ovale, de 0,60 m sur 0,25 m d'axe, profonde d'une dizaine de centimètres, était située près d'un des angles de cet enclos (Séjalon, Dedet 2003).

67 Ces exemples régionaux incitent donc à établir un lien entre la tombe de Courthézon et les structures voisines possiblement dédiées à des pratiques de type rituel.

BIBLIOGRAPHIE

Arcelin 1999 : ARCELIN (P.) - Entre Salyens, Cavares et Volsques. Peuplement protohistorique et dynamique culturelle dans la région des Alpilles-Montagnette. *In* : GATEAU (F.), GAZENBEEK (M.), *Les Alpilles et la Montagnette*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1999, p. 61-78 (coll. *Carte Archéologique de la Gaule,* 13/2).

Arcelin, Arcelin 1979 : ARCELIN (P.), ARCELIN (C.) - Une sépulture protohistorique aux Baux-de-Provence. *Bulletin Archéologique de Provence*, 3, 1979, p. 17-23.

Arcelin, Brunaux dir. 2003 : ARCELIN (P.), BRUNAUX (J.-L.) dir. - Cultes et sanctuaires en France à l'Âge du Fer. Gallia, 60, 2003, p. 1-268.

Augier *et al.* 2007 : AUGIER (L.), MENNESSIER-JOUANNET (C.), MILCENT (P.-Y.), ORENGO (L.), RIQUIER (S.) - La France centrale aux IVe-IIIe s. av. n. ère (Auvergne, Berry et Orléanais). *In* : MENNESSIER-JOUANNET (C.), ADAM (A.-M.), MILCENT (P.-Y.) dir. - *La Gaule dans son contexte européen aux IVe et IIIe s. av. n. è.* Actes du XXVIIe colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand 2003, thème spécialisé. Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, p. 117-176 (*Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*).

Baray, Chaume, Millet 2007 : BARAY (L.), CHAUME (B.), MILLET (E.) - Culture matérielle et pratiques funéraires en Bourgogne du nord aux IVe et IIIe s. av. J.-C. *In* : MENNESSIER-JOUANNET (C.), ADAM (A.-M.), MILCENT (P.-Y.) dir. - *La Gaule dans son contexte européen aux IVe et IIIe s. av. n. è.* Actes du XXVIIe colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand 2003, thème régional. Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, p. 187-225 (*Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*).

Bertucchi 1990 : BERTUCCHI (G.) - Les amphores massaliètes à Marseille : les différentes productions. *In :* BATS (M.) dir.- *Les amphores de Marseille grecque.* Table ronde, Lattes, 1989. Lattes-Aix en Provence, ADAM éditions et Université de Provence, 1990, p. 15-20 (Études massaliètes, 2).

Bonucci, Grazziani 1975 : BONUCCI (E.), GRAZZIANI (G.) - Comparative thermogravimetric, x-ray diffraction and electron microscope investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age. *Academia Nazionale dei Lincei*, série 8, 59, 5, 1975, p. 518-533.

Buffat *et al.* 2014 : BUFFAT (L.), ZAARAOUI (Y.), AYASSE (A.), FAÏSSE (C.), DEDET (B.), MASBERNAT-BUFFAT (A.), MARCHAND (G.), MOUGIN (P.), MUNOS (S.), KIELB (M.), RIVALAN (A.), SAVE (S.), VACHERET (A.) - *Histoire d'un paysage, de l'âge du Fer au Moyen-Âge : le site de Grange Blanche 2, Courthézon (Vaucluse)*. Rapport final d'opération de fouille archéologique. Mosaïques Archéologie, 2 vol., 2014, 545 p.

Chausserie-Laprée 1990 : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) - Martigues. *In* : *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud*. Marseille/Aix-en-Provence. Musée de Marseille/Édisud, 1990, p. 55-71.

Daveau, Dedet 2014 : DAVEAU (I.), DEDET (B.) - Tombes à fossé circulaire et chemins de la fin du premier âge du Fer à la Pailletrice (ZAC du Parc de l'Aéroport, Pérols, Hérault). Nouvelles données sur les pratiques funéraires protohistoriques des plaines languedociennes. *Gallia,* 71-2, 2014, p. 3-46.

Deberge *et al.* 2007 : DEBERGE (Y.), ORENGO (L.), LOUGTHON (M.), VERRIER (G.) - La culture matérielle de la Grande Limagne d'Auvergne du IIIe au Ier s. av. J.-C. *In* : MENNESSIER-JOUANNET (C.), DEBERGE (Y.) éd. - *L'archéologie de l'Âge du Fer en Auvergne.* Actes du XXVIIe colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Clermont-Ferrand, 2003, thème régional. Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, p. 167-204 (*Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*).

Dedet 1987 : DEDET (B.) - *Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'Age du Fer : l'unité domestique n°1 de Gailhan, Gard*. Paris, CNRS, 1987, 228 p. (supplément à la *Revue Archéologique de Narbonnaise,* 17).

Dedet 2002 : DEDET (B.) - Archéologie funéraire protohistorique sur le tracé du TGV dans la vallée du Rhône et en Provence occidentale : principaux apports. *In* : *Archéologie du TGV-Méditerranée, fiches de synthèse ; tome 2 : la Protohistoire*. Lattes, CNRS, 2002, p. 351-357 (*Monographies d'Archéologie Méditerranéenne,* 9).

Dedet 2008 : DEDET (B.) - *Les enfants dans la société protohistorique. L'exemple du Sud de la France*, Rome, École Française de Rome, 2008, 400 p. (*Coll. de l'École Française de Rome*, vol. 396).

Dedet 2011 : DEDET (B.) - Les Gaulois du Midi et Marseille grecque : deux mondes funéraires. *Gallia*, 68-2, 2011, p. 1-45.

Dedet 2012 : DEDET (B.) - *Une nécropole du second Âge du Fer à Ambrussum, Hérault.* Paris/Aix-en-Provence, éd. Errance/Centre Camille Jullian, 2012, 288 p. (*coll. Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine,* 11).

Dedet, Gantès 2014 : DEDET (B.), GANTÈS (L.-F.) - Ensevelissements de nouveau-nés et traces de pratiques cultuelles gauloises sur l'habitat des Baou de Saint-Marcel, aux portes de Marseille grecque. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 37, 2014, p. 73-88.

Dedet, Mahieu, Sauvage 1997 : DEDET (B.), MAHIEU (E.), SAUVAGE (L.) - L'espace cultuel et funéraire du premier âge du Fer de Vestric en Languedoc oriental (Vestric-et-Candiac, Gard). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 94-4, 1997, p. 581-608.

Dedet, Michelozzi 2008 : DEDET (B.), MICHELOZZI (A.) - Un habitat du milieu de l'âge du Fer en bordure des Cévennes : La Madeleine à Tornac, Gard. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 31, 2008, p. 171-211.

Dedet, Michelozzi, Py 1974 : DEDET (B.), MICHELOZZI (A.), PY (M.) - La nécropole des Colombes à Beaucaire (Gard), IIe-Ier s. av. J.-C. *Revue Archéologique de Narbonnaise,* VII, 1974, p. 59-118.

Dedet, Sauvage 1998 : DEDET (B.), SAUVAGE (L.) - Les enclos fossoyés du VIe s. av. J.-C. au Cauquillous (Montpellier, Hérault). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 95-4, 1998, p. 565-580.

Dedet, Schwaller 2010 : DEDET (B.), SCHWALLER (M.) - Les pratiques funéraires en Languedoc et en Provence du Ve au milieu du IIe s. av. J.-C. *In* : BARRAL (P.), DEDET (B.), DELRIEU (F.), GIRAUD (P.), LE GOFF (I.), MARION (S.), VILLARD-LE TIEC (A.) dir. - *Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du Fer.* Actes du 33e colloque de l'AFEAF, Caen 2009, thème spécialisé. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2010, p. 269-290 (*Annales littéraires*, n° 883; Série « *Environnement, sociétés et archéologie* », n° 14).

Dedet, Schwaller à paraître : DEDET (B.), SCHWALLER (M.) - *Grecs en Gaule du Sud, Tombes de la colonie d'*Agathé *(Agde, Hérault, IVe - IIe siècles av. J.-C.).* Paris/Aix-en-Provence, Errance/Centre Camille Jullian (Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine, coll. Études Massaliètes) à paraître.

Dedet *et al.* 2006 : DEDET (B.), JANIN (T.), MARCHAND (G.), SCHWALLER (M.) - Les Étrusques en Languedoc central: des premiers contacts au commerce. *In : Gli Etruschi da Genova ad Ampurias (VIIe-IVe secolo AC.).* Atti del XXIV convegno di Studi Etruschi ed Italici (Marseille-Lattes 2002). Pisa - Roma, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, 2006, p. 145-158.

Dedet *et al.* 2012 : DEDET (B.), JANIN (T.), MARCHAND (G.), SCHWALLER (M.) - La nécropole de Saint Julien à Pézenas en Languedoc du VIIIe au IVe siècles avant J.-C. *In* : ROVIRA HORTALÀ (M. C.), LÓPEZ CACHERO (F. J.), MAZIÈRE (F.) dir. - *Les necròpolis d'incineració entre l'Ebre i el Tíber (segles IX-VI aC) : metodologia, pràctiques funeràries i societat,* Taula rodona internacional, Barcelona (2008). Barcelona, Museu d'Arqueologia de Catalunya, Monografies 14, 2012, p. 281-289.

Demangeot *et al.* 2016 : DEMANGEOT (C.), PY (M.), DEDET (B.), CARME (R.), CENZON (C), ROVIRA (N.), TILLIER (M.), ROURE (R.), *La nécropole du second âge du Fer du Sizen-Vigne à Beaucaire (Gard).* Lattes, CNRS, 2016, 306 p. (*Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 37).*

Duday, Depierre, Janin 2000 : DUDAY (H.), DEPIERRE (G.), JANIN (T.) - Étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération : approche méthodologique. *In* : Dedet (B.), Gruat (P.), Marchand (G.), Py (M.), Schwaller (M.) éd., *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au Premier Age du Fer. Actes du XXIe colloque international de l'AFEAF, Conques 1997.* Lattes, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, 2000, p. 7-29 (*Monographies d'Archéologie Méditerranéenne,* 5).

Dumoulin 1962 : DUMOULIN (A.) - Les fosses funéraires de Cucuron (Vaucluse). *Gallia,* XX, 1962, p. 323-333.

Feugère *et al.* 1994 : FEUGÈRE (M.), DEDET (B.), LECONTE (S.), RANCOULE (G) - Les parures du Ve au IIe siècle av. J.-C. en Gaule méridionale : composantes indigènes, ibériques et celtiques. *In* : *L'Âge du Fer en Europe sud-occidentale. Actes du XVIe colloque de l'AFEAF, Agen, 1992. Aquitania*, XII, 1994, p. 237-281.

Gateau 1996 : GATEAU (F.) - *L'étang de Berre.* Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1996, 380 p. (coll. *Carte Archéologique de la Gaule,* 13/1).

Gebhard 1991 : GEBHARD (R.) - *Die Fibeln aus dem Oppidum von Manching.* Römisch-Germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts zu Francfort am Main. Stuttgart, Steiner, 1991, 224 p. et 86 pl. (*Die Ausgrabungen in Manching*, Bd. 14).

Girard, Roure 2009 : GIRARD (B.), ROURE (R.) - Le mobilier métallique du dépôt du Cailar (Gard) : Quantification, composition et traces de manipulations destructives. *In* : HONEGGER (M.), RAMSEYER (D.), KAENEL (G.), ARNOLD (B.), KAESER (M.-A.) dir. - *Le site de La Tène : bilan des*

connaissances – état de la question". Actes de la table ronde internationale de Neuchâtel. 2007, Neuchâtel, Archéologie Neuchâteloise 43, 2009, p. 197-205.

Guichard, Rayssiguier 1993 : GUICHARD (C.)., RAYSSIGUIER (G.) - Les Baou de Saint-Marcel à Marseille. Étude stratigraphique du secteur III (VIe - IIe siècles avant J.-C.). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 16, 1993, p. 231-256.

Guichard 2002 : GUICHARD (V.) - Sites et occupation des sols durant la Protohistoire sur le tracé du TGV-Méditerranée. *In* : *Archéologie du TGV-Méditerranée, fiches de synthèse; tome 2: la Protohistoire*. Lattes, CNRS, 2002, p. 347-350 (*Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 9*).

Herrmann 1976 : HERRMANN (B.) - Neuere Ergebnisse zur Beurteilung menschlicher Brandknochen. *Z. Rechtmedizin* , 77, 1976, p. 7–29.

Houlès, Janin 1992 : HOULÈS (N.), JANIN (T.) - Une tombe du premier âge du Fer au lieu-dit Saint-Antoine à Castelnau-de-Guers (Hérault). *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 25, 1992, p. 433-442.

Lagrand 1979 : LAGRAND (Ch.) - Un nouvel habitat de la période de la colonisation grecque: Saint-Pierre-lès-Martigues (Bouches-du-Rhône). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 2, 1979, p. 81-106.

Leconte 1990-1991 : LECONTE (L.) - Les nécropoles laténiennes de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marme). *Antiquités Nationales*, 22/23, 1990/1991, p. 43-80.

Lenorzer 2009 : LENORZER (S.) - *La crémation dans les sociétés protohistoriques du sud de la France*. Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2009, 282 p. (*coll. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne*, 25).

Lowrance, Latimer 1957 : LOWRANCE (E.W.), LATIMER (H.B.) - Weights and linear measurements of 105 human skeleton from Asia. *American Journal of Anatomy,* 101, 3, 1957, p. 445-459.

Martin-Kilcher 1981 : MARTIN-KILCHER (S.) - Das keltische Gräberfeld von Vevey VD. *Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte*, 64, 1981, p. 107-156.

McKinley 1993 : MACKINLEY (J.I.) - Bone fragment size and weiths of bone from modern british cremation and the implications for the interpretation of archaeological cremations. *International Journal of Osteoarchaeology,* 3, 1993, p. 283–287.

Moliner *et al.* 2003 : MOLINER (M.), MELLINAND (P.), NAGGIAR (L.), RICHIER (A.), VILLEMEUR (I.) - *La nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (IVe s. av. J.-C. - IIe s. ap. J.-C.)*. Aix-en-Provence, Édisud/ Centre Camille Jullian, 2003, 491 p. (*Études Massaliètes*, 8).

Mordant 1977 : MORDANT (C.) - Les récentes découvertes de La Tène dans la Bassée et la région du confluent Seine-Yonne. *In* : *Les Sénons avant la conquête à la lumière des dernières découvertes; habitats, commerce, sépultures*. Actes du colloque de Sens, 1977. Sens, Société Archéologique de Sens, 1977, p. 45-53.

Paris 1998 : PARIS (P.), avec la coll. de LEJARS (T.), BEN NCER (A.) - Les sépultures à incinération de la Tène moyenne de la "ZAC de Ther" à Allonne (Oise). *Revue Archéologique de Picardie,* 1998, 1/2, p. 271-329.

Paterno 2004 : PATERNO (L.), Les petits objets du quartier 30-35 dans leur contexte lattois. *In* : PY (M.) dir. - Le quartier 30-35 de la ville de Lattara (fin IIIe-Ier s. av. n. è.). Regards sur la vie urbaine à la fin de la Protohistoire. *Lattara* 17, Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2004, p. 345-359.

Py 1990 : PY (M.) - *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise.* Rome, École française de Rome 1990, 957 p. (*collection de l'École française de Rome,* 131).

Py 2006-2007 : PY (M.) - La zone H de l'oppidum des Castels (Nages-et-Solorgues, Gard). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 29-30, 2006-2007, p. 277-344.

Py, Adroher Auroux, Sanchez 2001 : PY (M.), ADROHER AUROUX (A.), SANCHEZ (C.) - *Dicocer 2, Corpus des céramiques de l'âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999). Lattara 14,* Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2001, 1306 p.

Py dir. 1993 : PY (M.) - *Dicocer*[1]*. Dictionnaire des céramiques antiques (VII*[e] *s. av. n.-è. - VII*[e] *s. de n.-è.,* Lattes, A.R.A.L.O., 1993, 622 p. (*Lattara*, 6).

Py, Lebeaupin 1994 : PY (M.), LEBEAUPIN (D.), avec la coll. de BESSAC (J.-C.) - Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard). VI - Les niveaux du Bronze final au milieu du Ve s. av. n. è. sur le chantier central. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 17, 1994, p. 201-265.

Rancoule, Solier 1972 : RANCOULE (G.), SOLIER (Y.) - La Cité de Carcassonne à l'Âge du Fer. Note préliminaire sur les découvertes archéologiques de l'enclos Saint-Nazaire *Bulletin de la Société d'Études scientifiques de l'Aude*, LXXII, 1972, p. 133-161.

Raux 1999 : RAUX (S.) - Les objets de la vie quotidienne à Lattes au IVe siècle avant notre ère. *In* : Py (M.) dir. - *Recherches sur le quatrième siècle avant notre ère à Lattes*. Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, *Lattara* 12, 1999, p. 439-518.

Rétif 2000 : RÉTIF (M.) - Le mobilier métallique de l'habitat protohistorique de l'Ile de Martigues, B. du Rh. (V[e]-IIe s. av. J.-C.). *Documents d'Archéologie Méridionale,* 23, 2000, p. 157-208.

Scherrer, Dufraigne 2010 : SCHERRER (N.), DUFRAIGNE (J.-J.) - *La Fare-Les-Oliviers, Chemin des Bons-Enfants*. Bilan Scientifique Régional, Provence, Alpes, Côte d'Azur, 2010, p. 128.

Schwab 1995 : SCHWAB (H.) - Deux nécropoles laténiennes à Gumefens (canton de Fribourg, Suisse). *In* : CHARPY (J.-J.) éd. - *L'Europe celtique du V*[e] *au III*[e] *siècle av. J.-C. Contacts, échanges et mouvements de populations. Actes du 2*[e] *symposium international d'Hautvillers.* Sceaux, Kronos, 1995, p. 239-358 (*Mémoire n°9 de la Société Archéologique Champenoise*).

Séguier *et al.* 2010 : SÉGUIER (J.-M.), DELATTRE (V.), GRATUZE (B.), PEAKE (R.), VIAND (A) - *Les nécropoles protohistoriques de "La haute Grève" à Gouaix (Seine-et-Marne)*. Tours, FERACF, 2010, 258 p. (Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France, 37*).

Séjalon 2015 : SÉJALON (P.) - Vergèze, Saint-Pastour Nord. BSR Languedoc-Roussillon 2014. Montpellier 2015, p. 95-97.

Séjalon, Dedet 2003 : SÉJALON (P.), DEDET (B.) - Trois enclos funéraires du Ve s. av. J.-C. au mas de Vignole (Nimes, Gard). *Documents d'Archéologie Méridionale*, 26, p. 43-61.

Tendille 1978 : TENDILLE (C.) - Fibules protohistoriques de la région nîmoise. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1, 1978, p. 77-112.

Warren, Maples 1997 : WARREN (M.W), MAPLES (W.R.) - The anthropometry of contemporary commercial cremation. *Journal of Forensic Science*, 42, 3, 1997, p. 417-423.

NOTES

1. Nous avons souhaité dédier cet article à Georges Marchand qui, à l'hiver 2012-2013, avait bravé le mistral glacial pour réaliser le relevé topographique de ce chantier.

2. Cette sépulture est numérotée SP1338 dans l'inventaire des unités stratigraphiques du site (Buffat et al. 2014).
3. Quatre décapages successifs ont été effectués à l'aide de sondes de chirurgie dentaire. Le sédiment a été enlevé au moyen de pinceaux fins, de petites pelles découpées dans du plastique déformable et un petit aspirateur électrique équipé d'une canule de 4 mm de diamètre à l'ouverture. Trois coupes du remplissage ont été relevées au fur et à mesure des décapages. Chacun de ceux-ci a fait l'objet de photos à la verticale du centre du remplissage. L'ensemble du sédiment a été tamisé à la maille 1 mm. La quantification du matériel osseux a été faite en nombre de fragments, sauf pour les esquilles et morceaux non identifiés, et en poids, incluant ces deux dernières catégories. Mais seule la quantification pondérale, qui prend en compte la totalité du matériel, est vraiment significative.
4. Le profil de la panse représenté sur cette figure découle des mesures faites lors de la fouille de l'ossuaire. Seul le fond en bobine a pu faire l'objet d'un relevé graphique.
5. D'abord placée dans la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. (Arcelin, Arcelin 1979), cette tombe a été ensuite "vieillie" d'un siècle (Arcelin 1999, 73).
6. Les os n'ont toutefois pas pu être étudiés.

RÉSUMÉS

La fouille de la Grange-Blanche a révélé, entre autres, un groupe de structures du second Âge du Fer, hors de tout habitat, isolés dans un très vaste espace alors cultivé mais en bordure d'une voie de circulation : un petit enclos fossoyé, quadrangulaire, deux fosses ayant reçu un ou plusieurs dépôts matérialisés par un vase complet dans un cas, et trois récipients cassés dans l'autre, ainsi qu'une tombe à incinération. L'ensemble est en place dans les trois derniers quarts du IIIe s. av. J.-C. La rareté des tombes de cette époque en Provence, hormis les nécropoles des colonies grecques, justifie cette note. En outre, la question se pose du lien éventuel ayant pu exister entre toutes ces structures, qui associerait le funéraire *stricto sensu* à des pratiques parafunéraires ou plus généralement des manifestations cultuelles.

The excavation led in Grange-Blanche revealed, among other elements, a group of structures dating back to the second Iron Age, and located outside any housing environment, in a very vast area which was nevertheless cultivated in border of a traffic lane: a small quadrangular ditch enclosure, two pits which received one or more deposits consisting of a complete vase in one case, and of three broken bowls in the other, and finally a cremation grave. This set already exists during the last three quarters of Third century BC. The rarity of graves in Provence during this period, except the necropolises of the Greek colonies, justifies this note. Besides, this group rises the question of a possible link between all these structures; a link which would associate the strictly speaking funeral domain, with practices indirectly related to the funerary world, or more generally to religious demonstrations (trad. A. Rivalan).

INDEX

Keywords : Protohistory, second Iron Age, Provence, grave, cremation, amphora from Marseille, fibula, religious hoard.
Mots-clés : Protohistoire, second âge du Fer, Provence, Tombe, incinération, amphore massaliète, fibule, dépôt cultuel.

AUTEURS

LOÏC BUFFAT

Chercheur associé à l'UMR 5140, ASM Montpellier et Mosaïques Archéologie

BERNARD DEDET

Directeur de recherche au CNRS, UMR 5140, ASM Montpellier